

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE MARDI 4 JUIN 2013 À COMPTER DE 8H30, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, madame la conseillère Danielle Simard et messieurs les conseillers, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Yvon Laramée, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Nathalie Lemaire est absente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 8 h 30.

Les Membres du Conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2013-06-187

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1 Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
- 2 Adoption de l’ordre du jour;**
- 3 Adoption du règlement d’emprunt 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière et établissement de la date de la tenue de registre;**
- 4 Période de questions;**
- 5 Levée de la séance.**

-
- 3 Adoption du règlement d’emprunt 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière et établissement de la date de la tenue de registre;**

RÉSOLUTION 2013-06-188

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le règlement 2013-10 décrétant un emprunt de 648 175 \$ pour couvrir les frais de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière;

QUE la date de la tenue de registre soit fixée au vendredi 14 juin 2013 de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTION

Mme Anyse Martineau demande des précisions sur le taux de financement.

Mme Carole Lacombe demande des précisions sur le financement.

M. Gilles Drouin demande que de l'information soit donnée avec l'avis.

Mme Josée Bureau demande d'autres précisions sur le financement.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2013-06-189

**Il est proposé par
appuyé par**

QUE la présente séance soit et est levée à 8h53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Marinovich
Maire

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière